

FERMETURE DU COLLEGE !

publié le 13/03/2020

Madame, Monsieur,

Sur décision du Président de la République, le collège, comme tous les établissements scolaires, sera fermé à compter de lundi 16 mars 2020 et ce jusqu'à nouvel ordre.

Une continuité pédagogique va se mettre en œuvre par le biais de l'intranet I-CART, Pronote.
Vos enfants auront du travail à distance.

En complément les enfants pourront accéder à la classe virtuelle du CNED, les modalités d'inscription vous seront fournies la semaine prochaine via le site web et pronote.

La soirée de remise des bulletins prévue le 26 mars prochain est annulée. Les bulletins seront envoyés par voie postale.

Une remise d'ordre sera effectuée sur la demi-pension du 3ème trimestre en fonction de la durée de la fermeture.

Merci de nous prévenir si vous n'avez pas internet à votre domicile afin de mettre d'autres modalités de suivi de votre enfant en œuvre.

Une permanence téléphonique sera assurée au collège tous les jours de 9h à 16h30, sauf le mercredi de 9h à 12h00.

continuite_pedagogique (PDF de 82 ko)

Académie de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.
Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.